

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 juillet 2024

Risque de crue des cours d'eau latéraux et du Rhône **Recommandations à la population**

Les précipitations attendues dès samedi midi, couplées à l'importante fonte des neiges et à des sols toujours saturés en eau, risquent de provoquer des glissements de terrains, des débordements et des laves torrentielles le long des cours d'eau latéraux et une nouvelle crue du Rhône. Les prévisions actuelles laissent à penser que les hausses de niveaux attendues ne seront pas aussi marquées que celles du week-end passé. L'Organe cantonal de conduite (OCC) a toutefois émis une pré-alerte pour les cours d'eau latéraux et le Rhône à l'attention des Etats-majors de conduite des communes et cela sur tout le territoire du canton, afin de pouvoir faire face à toute éventualité. Il insiste sur le fait de faire preuve de vigilance et de ne surtout pas s'approcher des cours d'eau, de ne pas stationner sur les ponts, de limiter ses déplacements, de renoncer à filmer ou photographier les événements et de se conformer strictement aux ordres des autorités. La situation est suivie et analysée en continu.

Un front pluvio-orageux est attendu à partir de samedi midi en Valais. Localement des cumuls de précipitations élevés sont possibles en raison d'orages localisés. Couplées à l'importante fonte des neiges et à des sols toujours saturés en eau, ces dernières risquent de provoquer des glissements de terrains, des débordements et des laves torrentielles le long des cours d'eau latéraux et une crue du Rhône. Par ailleurs, les intempéries de ces dernières semaines ont fragilisé les bords des cours d'eau latéraux et les digues du Rhône. Si les prévisions actuelles laissent à penser que les hausses de niveaux attendues ne seront pas aussi marquées que celles du week-end passé, l'Organe cantonal de conduite (OCC) a toutefois émis une pré-alerte pour les cours d'eau latéraux et le Rhône à l'attention des Etats-majors de conduite des communes pour tout le canton, afin de pouvoir faire face à toute éventualité.

L'OCC recommande fortement à la population de :

- Limiter les déplacements
- Ne pas s'approcher des cours d'eau
- Ne pas stationner sur les ponts, ni sur les berges des cours d'eau latéraux
- Ne pas naviguer sur le Rhône et à l'embouchure du lac Léman
- Renoncer à filmer ou photographier les événements
- Se conformer strictement aux ordres des autorités

L'Organe cantonal de conduite analyse la situation en continu.

Personne de contact

Frédéric Favre, chef du Département des institutions, de la sécurité et du sport,
027 606 50 05

Organe cantonal de conduite, tél. 079 473 51 55